

ETAT DESCRIPTIF ET CONDITIONS DE LOCATION

ETAT DESCRIPTIF

I – Informations générales

Adresse du meublé:

Adresse

04300 Forcalquier, France

Nom et adresse du Loueur:

Nom du loueur, Adresse, Munich, Allemagne

Téléphone

+49 89

E mail

.....

Site internet

www.house-in-provence.info

Nom et contact du gérant du meuble:

Nom

Téléphone: +33

II - Principales caractéristiques du meublé

Nombre maximal de personnes susceptibles d'être logées 7

S'agit-il d'une construction neuve récente ancienne
S'agit-il d'une villa oui non
avec jardin oui non

Dispose t-il du chauffage central oui non
de la climatisation oui non

Superficie totale d'un meublé 120 m²
Nombre de pièces d'habitation 6
Nombre de salles d'eau 3

La cuisine est-elle séparée oui non
Y a t-il une entrée oui non

Le Locataire a t-il la jouissance d'un jardin oui non

Le meublé dispose t-il d'un emplacement de voiture à proximité Privatif ? oui non
 oui non

Y a-t-il une piscine ? oui non

Les animaux domestiques sont ils acceptés ? oui non

Autorisation de fumer ? oui non

CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés, il a été convenu ce qui suit :

Nom du Loueur :

Nom du loueur
Adresse
Munich, Allemagne
Téléphone: +49
E mail:
Site internet: www.house-in-provence.info

Propriétaire d'un meublé situé à:

Adresse
04300 Forcalquier, France

Loue ce meublé à

Nom du Locataire :

.....
.....
.....
Téléphone:
E mail:

Conditions de location :

1. Période de location : du Début location (à 17.00 heures)
au Fin location (à 10.00 heures).
2. **Le montant de la location est fixé à Euro xxxx,--** (Euro en lettres)
la consommation d'énergie fait l'objet d'une redevance particulière supplémentaire soit Euro xxx,--
3. Nombre de personnes : 7 adultes ou enfants
Le nombre de personnes devant occuper le meublé ne doit en aucun cas dépasser la capacité d'accueil prévue. Au cas où la capacité maximale serait dépassée, le Loueur se réserve le droit de résilier le contrat ou de le modifier en conséquence.
4. Réservation : le Locataire reçoit le contrat dûment rempli y compris l'état descriptif des lieux à louer. Il en conserve une copie, et après l'avoir rempli appose sa signature sur un exemplaire qu'il renvoie au Loueur.
La réservation est valide seulement si au plus tard 10 jours après la date de signature du contrat par le Loueur (au plus tard xx.xx.xxxx), le Loueur a reçu le contrat dûment rempli et contresigné par le Locataire, et un **premier versement**, à titre d'arrhes, correspondant à 25% du montant de la location soit **Euro xxx,--** est reçu par transfert bancaire sur le compte ci-dessous:

Titulaire du compte: Nom
SWIFT (BIC):
IBAN:
Objet: House-in-Provence
Début location - Fin location

Lorsque le contrat contresigné et/ou le transfert bancaire ne sont pas reçus à la date indiquée, le Loueur peut de plein droit annuler la réservation et le contrat. La réservation et la réception du transfert bancaire sont confirmées par le Loueur par écrit.

5. Le contrat: Le contrat n'est pas valide et le Locataire n'aura pas accès aux lieux loués si au plus tard le xx.xx.xxxx (soit au moins 4 semaines avant la date d'entrée dans les lieux loués) le solde de la location
 convenu et restant dû, soit la somme de Euro xxx,--
 la redevance pour consommation d'énergie de Euro xxx,--
 ainsi que la caution de Euro xxx,--
 et les frais de nettoyage en fin de location de Euro xxx,--
**Soit le total de Euro xxxx,-- n'est pas
 reçu par transfert bancaire sur le compte mentionné ci-dessus.**

6. Conditions générales
 Il est convenu qu'un inventaire des lieux loués (mobilier, matériel et ustensiles de cuisine) aura lieu conjointement lors de l'entrée en jouissance et lors du départ du Locataire.
 Au départ du Locataire les lieux doivent se trouver dans le état qu'a son arrivée. Toutes pertes et dommages doivent être notifiés, et feront l'objet de compensation.
 Des dégâts et défauts éventuels de fonctionnement doivent être signalés.
 La maison, et en particulier la cuisine et les ustensiles de cuisines doivent être rendus dans un état propre.
 En cas d'annulation par le Locataire, les arrhes restent acquises au Loueur. Le solde de la location est remboursé au Locataire seulement si l'annulation est signifiée par écrit au moins 4 semaines avant la date de début de location (le cachet de la poste faisant foi).
 La caution est destinée à garantir les dommages éventuellement causés au logement et aux meubles et appareils, et sera restituée dans un délai de 3 semaines après la fin de la période de location déduction faite de la valeur estimée de réparation d'éventuels dommages.
 Le Locataire s'engage à laisser exécuter pendant la location, dans les lieux loués, les travaux dont l'urgence manifeste ne permet pas de les reporter. Aussi le Locataire s'engage à informer le Loueur immédiatement de tout sinistre et des dégradations se produisant dans les lieux loués, même s'il n'en résulte aucun dégât apparent ou aucune conséquence sérieuse n'est à craindre.

 Piscine: Le Locataire accepte toutes responsabilités en découlant, au cas où il ou les personnes l'accompagnant debachent la piscine. En particulier il sera seul responsable en cas d'accidents. De manière generale le Locataire s'engage a s'assurer que la piscine est bien bachee chaque fois que des adultes ne sont pas dans les environs immediats de la piscine, et chaque fois qu'il s'absentera de la maison.

7. Ce contrat est soumis au droit français.
 déclare accepter le bien loue en l'état et accepte ces conditions de location dans leur intégralité.

A Munich le _____

A le _____

Je déclare être assuré pour ma villégiature et ma responsabilité à la Cie d'assurances

 Faire précéder la signature de la mention manuscrite «lu et approuvé»

 Faire précéder la signature de la mention manuscrite «lu et approuvé»

 Signature du propriétaire

 Signature du locataire